

# Jalon 45

Le développement de **circuits de proximité** est le levier privilégié d'augmentation de **l'autonomie alimentaire** des territoires, et leur **empreinte environnementale** fait l'objet d'une **optimisation**

Il existe plusieurs définitions, parfois contradictoires, d'un circuit de proximité. Ce jalon favorise la définition de Praly *et al.* (2014) : un circuit de commercialisation qui mobilise les proximités géographiques et organisées entre acteurs et actrices du système alimentaire, en permettant ainsi une meilleure viabilité économique pour les producteurs et productrices. Ces proximités se déclinent de quatre façons :

- Spatiale, en cherchant le rapprochement géographique entre consommation et production;
- Fonctionnelle, en visant le bon acheminement et l'adaptation des aliments, en passant potentiellement par un ou des intermédiaires;
- Relationnelle, en valorisant une meilleure connaissance entre les actrices et les acteurs impliqués;
- Économique, en permettant des échanges marchands économiquement viables.

## Pourquoi ce jalon?

- Au Québec, il y a un intérêt croissant envers les circuits de proximité comme option pour renforcer le développement et la prospérité économique locale, lutter contre la dévitalisation des territoires tout en répondant à leurs besoins alimentaires et en s'appuyant sur une offre diversifiée et locale, connaître la provenance des produits, encourager la littératie alimentaire, augmenter la résilience du secteur et finalement réduire la dépendance aux approvisionnements importés.
- Les activités bioalimentaires régionales ont le potentiel de fournir une grande partie de l'alimentation locale. Par exemple, une étude de FabRégion Bas-Saint-Laurent démontre que la région pourrait produire 42 % de ce qui est consommé localement.
- C'est une façon de soutenir l'offre alimentaire locale, une priorité identifiée par les ateliers citoyens réalisés dans le cadre de la démarche de Chemins de transition.
- Bien que les circuits de proximité puissent sembler pertinents au niveau environnemental (ex. réduction du transport), leur empreinte écologique dépend également d'autres facteurs (ex. mode de production). Le développement de nouveaux circuits et l'amélioration de ceux existants sont des occasions de réfléchir aux impacts environnementaux et de s'assurer qu'ils soient réduits.

## Niveau d'avancement



## Qui doit être mobilisé?

---



**Entreprises du secteur  
bioalimentaire**



**Établissements d'enseignement,  
de recherche et d'expertise**



**Gouvernements**



**Société civile** : concertations locales,  
organismes de développement local, etc.

## Comment pourrait-on s'y rendre?

---

### ➤ Développer et promouvoir les circuits de proximité

- Identifier la vocation et évaluer le potentiel des territoires pour satisfaire leur demande alimentaire et valoriser les produits du territoire.
- Promouvoir les circuits existants et inciter la participation de nouveaux partenaires.
- Informer la population sur les modalités d'accès physique ou numérique aux circuits.
- Accompagner les circuits afin de renforcer leur capacité d'approvisionnement et leur pérennité.

### ➤ Favoriser l'innovation dans la commercialisation

- Repenser les formes de commercialisation pour qu'elles répondent mieux aux besoins des entreprises participantes, de même que ceux des personnes et organisations consommatrices.
- Développer les initiatives visant à pérenniser le fonctionnement des circuits, comme par exemple les cartes de fidélité ou prépayées (ex. Carte proximité du Carrefour alimentaire Centre-Sud).

### ➤ Mettre en place des politiques favorables ainsi que des incitatifs économiques

### ➤ Développer la collaboration

- Favoriser la coopération, notamment entre les entreprises locales de production et de transformation, afin de renforcer les partenariats et la complémentarité. Les pôles alimentaires peuvent favoriser de tels maillages (voir jalon 22).
- Développer des partenariats avec des organisations de recherche afin d'évaluer l'empreinte écologique des circuits et trouver des pistes d'optimisation.

## Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

---

- **Un intérêt croissant pour l'autonomie et le développement des systèmes alimentaires territoriaux.** On compte parmi les exemples régionaux Borée, une démarche de transition vers un système alimentaire local et durable au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et FabRégion Bas-Saint-Laurent, projet de développement du territoire visant à atteindre 50 % de l'autonomie alimentaire d'ici 2054. Des structures de gouvernance territoriale se mettent en place, et des initiatives structurantes voient le jour, comme le projet SALIM du Collectif Récolte qui vise à renforcer le réseau d'approvisionnement des organismes à Montréal.

- **Des programmes gouvernementaux** qui encouragent la transition du secteur agricole vers une plus grande durabilité. Par exemple, le programme Proximité, la Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois, le programme de soutien au développement de communautés nourricières, et le Plan d'agriculture durable 2020-2030.
- **Le développement d'applications et plateformes numériques** optimisant les circuits de proximité (ex. Mangeons Local plus que jamais!, Fraîcheur Québec, Arrivage).

### Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

---

- **La forte concurrence avec les autres circuits alimentaires.** Tant que le coût de certaines externalités (impacts environnementaux, sociaux, et parfois économiques) ne sera pas inclus dans le prix des aliments (voir jalon 38), les circuits de proximité devront compétitionner avec les bas prix offerts par des chaînes d'approvisionnement beaucoup plus longues.
- **Les difficultés liées à la logistique des circuits de proximité.** La mise en place de ces circuits demande des ressources et de nouvelles infrastructures, par exemple pour le transport et l'entreposage réfrigérés qui sont cruciaux dans le cas notamment des produits de la mer. Cette logistique peut être complexifiée par un territoire vaste, des enjeux d'approvisionnement et de saisonnalité des produits, etc.

### Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

---

- Comment garantir les bénéfices réels et la pérennité des circuits de proximité face à la concurrence?
- Comment accroître une autonomie alimentaire répondant à une demande continue, diversifiée et croissante d'approvisionnement alimentaire dans le cadre d'un circuit de proximité si les contraintes de production liées aux saisons, aux changements climatiques et au commerce international peuvent déstabiliser les circuits?
- Quelle est notre capacité réelle à mesurer les impacts très locaux, et donc à réellement optimiser l'impact des circuits de proximité?
- Comment définir la proximité dans les régions rurales et isolées?
- Parfois, la durabilité des circuits de proximité est remise en question : quelles conditions doivent être réunies pour parvenir à une réelle optimisation de leur empreinte écologique?

### Ressources

---

[Mundler, P. et Laughrea, S. \(2015\). Circuits alimentaires de proximité. Quels bénéfices pour le développement des territoires? Étude de cas dans trois territoires québécois](#)

[Normand, F. \(2021\). Québec appuie sur l'accélérateur pour accroître l'autonomie alimentaire. Les Affaires](#)

[Praly, C. et al. \(2014\). Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires](#)

[Joncoux, S. et al. \(2021\). Autoportrait de l'autonomie du Bas-Saint-Laurent pour le secteur bioalimentaire. Rapport intermédiaire, FabRégion Bas-Saint-Laurent](#)